

Code Éthique

Ce code éthique repose sur les valeurs fondamentales, à savoir respect des clients, des personnes, de l'environnement et des faits.

L'ensemble de nos partenaires (fournisseurs, sous-traitants...) est invité à nous suivre dans cette démarche.

1 - Droits fondamentaux

Poppe Potthoff Scionzier s'engage pour :

- Le **respect des lois et réglementations françaises et de l'union européenne.**
- Le respect de l'environnement.
- Un travail dans des conditions sécurisées pour l'ensemble personnel.

2 – Développement des compétences

L'égalité de traitement (âge, sexe...) demeure un élément fondamental de Poppe Potthoff Scionzier.

Un accès à la formation, aux différents types de contrats ainsi que des possibilités d'évolutions professionnelles sont à la portée de l'ensemble des employés.

3 – Règles de conduite

Tout versement illicite, à des administrations, clients ou fournisseurs est strictement interdit.

De même, il est interdit d'accepter un cadeau ou une gratification de la part d'un client ou d'un fournisseur (**Corruption**).

Toute **contrefaçon** est strictement interdite.

Poppe Potthoff Scionzier s'engage à conserver la **confidentialité** des données personnelles des salariées, de chaque entreprise et de ses clients.

4 – Alerte pour violation de la charte éthique

Tout salarié Poppe Potthoff Scionzier ayant connaissance d'une violation des règles de ce présent code se doit de le signaler à sa direction ou à son responsable direct.